



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 25 janvier 2023
(OR. en)

5457/23

AGRI 16
AGRIORG 4
AGRIFIN 6

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Situation du marché, en particulier à la suite de l'invasion de l'Ukraine - <i>Informations communiquées par la Commission et les États membres</i> - <i>Échange de vues</i>

Les délégations trouveront en annexe un document d'information en vue de la session du Conseil "Agriculture et pêche" du 30 janvier 2023.

Situation du marché, en particulier à la suite de l'invasion de l'Ukraine

L'invasion russe de l'Ukraine a gravement perturbé les marchés agricoles mondiaux en 2022 et a entraîné une insécurité alimentaire mondiale au cours d'une période de reprise post-COVID, déjà marquée par des pressions inflationnistes concernant l'énergie, les matières premières, les engrais et le fret. La Russie et l'Ukraine étaient les principaux exportateurs de céréales, de blé, de maïs, d'oléagineux (en particulier de tournesol) et d'engrais jusqu'au début de la guerre. En outre, les mesures prises pour éliminer progressivement la dépendance de l'UE à l'égard des combustibles fossiles russes ont encore exacerbé la hausse des prix de l'énergie, alors qu'ils avaient déjà fortement augmenté à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Tous ces éléments ont favorisé une flambée des prix des principaux produits et intrants agricoles.

Une grande incertitude continue de régner sur les marchés agricoles malgré le déblocage partiel des ports ukrainiens de la mer Noire et le succès de l'initiative de l'UE sur les corridors de solidarité visant à aider l'Ukraine à exporter des produits agricoles par toutes les voies possibles, y compris le transport ferroviaire, routier et fluvial.

La Commission européenne surveille attentivement la situation des prix, ainsi que l'évolution des marchés des matières premières agricoles et des denrées alimentaires, et publie divers rapports annuels. La dernière version en date de son tableau de bord mensuel des prix des matières premières publiée le 21 décembre 2022, la perspective à court terme publiée le 5 octobre 2022 et la perspective à moyen terme sont disponibles à l'adresse suivante:

https://agriculture.ec.europa.eu/international/agricultural-trade/agricultural-markets-and-prices_fr.

La prochaine mise à jour de la perspective à court terme est attendue en février 2023.

En outre, en réponse aux demandes de délégations, la Commission fournit une mise à jour régulière contenant des statistiques sur les exportations agricoles d'Ukraine et a envoyé une comparaison des exportations de céréales et d'oléagineux en provenance d'Ukraine en 2021 et 2022. La dernière version en date de cette mise à jour régulière et la comparaison ont été publiées sur le portail des délégués les 16 et 20 janvier respectivement.

La sécurité alimentaire et la disponibilité et le caractère abordable des engrais étant en premier plan, la Commission a publié, le 9 novembre 2022, une communication sur la disponibilité et le caractère abordable des engrais ([https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52022DC0590\(01\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52022DC0590(01))) ainsi qu'un document de travail de ses services intitulé "Facteurs de sécurité alimentaire" ("Drivers of food security"), le 4 janvier 2023 (https://commission.europa.eu/system/files/2023-01/SWD_2023_4_1_EN_document_travail_service_part1_v2.pdf).

Afin d'orienter la discussion lors de la session du Conseil "Agriculture et pêche" du 30 janvier, la présidence invite les États membres à formuler des observations sur les questions suivantes, proposées pour le débat ministériel:

1. *Le secteur agricole et la chaîne alimentaire en Ukraine sont confrontés à des défis de grande ampleur. Quelles actions supplémentaires de la Commission et des États membres peuvent contribuer à remédier à la situation en Ukraine à court et à long terme?*
2. *Estimez-vous que certains secteurs agricoles et/ou certaines régions agricoles de l'UE sont particulièrement touché(e)s par la guerre en Ukraine? Dans l'affirmative, quelles actions ou mesures, y compris l'utilisation éventuelle de la réserve agricole, prévoyez-vous pour atténuer au mieux leurs difficultés? Ces mesures proposées devraient-elles être assorties de conditions particulières?*